

## Résumé de l'étude sur les médiateurs et médiatrices des territoires

L'objectif de cette étude était d'éclairer en profondeur les processus de prévention et gestion de conflits agro-sylvo-pastoraux via l'analyse de la pratique des médiateurs locaux qui jouent un grand rôle dans la prévention et le règlement des différends qui interviennent dans l'accès aux ressources naturelles.

Un premier temps a été consacré à l'élaboration d'une typologie des litiges agro-sylvo-pastoraux existants dans les Wilayas du Guidimakha, de l'Assaba et du Hodh el Gharbi, à travers une double-entrée : le type de ressource concernée d'une part et les différents types d'acteurs impliqués d'autre part. Cette double approche a permis d'identifier huit différents types de litiges à propos desquels les médiateurs locaux sont mobilisés (par exemple les conflits entre agriculteurs à propos des terres agricoles, ceux entre éleveurs à propos des puits ou encore ceux entre éleveurs et agriculteurs à propos des terres agricoles). Cette typologie n'est bien évidemment pas exhaustive tant les facteurs de conflits sont multi-dimensionnels, complexes et varient d'un territoire à l'autre.

Un second temps de l'étude a porté sur la réalisation d'entretiens avec quatorze médiateurs locaux. Les échanges ont alors permis de mettre en lumière les nombreux savoir-être et savoir-faire dont ils disposent et sur lesquels ils s'appuient au quotidien pour régler les conflits opposants les usagers des ressources naturelles et sensibiliser la population locale en vue de prévenir les situations conflictuelles.

La grande majorité des médiateurs et médiatrices rencontrés sont des personnes issues de familles reconnues localement, ce qui leur confère une certaine légitimité et réputation leur permettant d'intervenir dans la gestion des litiges au sein du territoire de leur commune. On retrouve ainsi parmi eux des fils et filles de notables, des membres de famille des chefs de village, à qui on a transmis des savoir-faire de médiation autour notamment de la neutralité, la franchise, le calme et la communication.

Un trait commun à plusieurs médiateurs rencontrés est le fait qu'ils cumulent deux activités, ce qui les renforce dans leur pratique de médiation. C'est le cas de Djibril, médiateur Peul, qui a été désigné comme tel au sein de son groupe social car il est à la fois éleveur et agriculteur, ce qui lui permet « de connaître la valeur du champ et de l'élevage » et d'être ainsi mieux à même d'estimer les dégâts en cas de conflits entre éleveurs et agriculteurs. Par ailleurs, leurs pratiques de médiation se basent sur un enchevêtrement de lois. Les médiateurs s'appuient en priorité sur la loi coutumière et musulmane de façon à pouvoir régler le conflit à l'amiable. Si besoin est, ils peuvent avoir recours également au Code Pastoral et code de l'eau pour consolider leur argumentaire. Les résultats de l'étude ont été présentés lors d'un atelier de restitution organisé à Nouakchott le 24 janvier 2023 auprès des acteurs de la Plateforme de Dialogue Sectoriel Multi-Acteurs sur l'agropastoralisme en Mauritanie (Rim-Rural). Différents éléments sont particulièrement ressortis de la discussion :

- **L'importance d'une meilleure prise en compte des mécanismes de médiation locale par les institutions et par les programmes de développement est ressortie comme un enjeu majeur.**
- **Le besoin de clarification et d'éclaircissement des différents textes de lois existants (Code pastoral, Code de l'eau) au bénéfice de ces acteurs pour qui le flou juridique peut entraver parfois les pratiques de médiation.**
- **La nécessité de promouvoir une meilleure compréhension des systèmes de production de façon à déconstruire certains préjugés à l'origine de conflits entre groupes sociaux.**
- **Le renforcement des synergies entre les acteurs conduisant les programmes portant sur la gestion des litiges agro-sylvo-pastoraux, la coordination des actions (activités de sensibilisation, campagnes de suivi), le partage d'outils (cartographie des acteurs de la médiation locale en Mauritanie, typologie des conflits) et la capitalisation des expériences réussies.**

## Résumé étude « Femmes et transhumance »

L'objectif de cette étude « femmes et transhumance » était d'étudier le rôle des femmes dans ce système d'élevage, l'évolution de ce rôle en lien avec les dynamiques de réduction de la mobilité familiale pour une mobilité essentiellement masculine et enfin de mettre en lumière les difficultés et les opportunités des femmes dans ce nouveau paradigme. L'étude s'est principalement intéressée à la répartition des tâches selon le sexe et la période de l'année mais également entre les différentes générations et l'enjeu de transmission des savoir-faire. L'équipe s'est rendue dans trois villages de communautés différentes et y a mené des entretiens approfondis avec entre trois et cinq femmes par localité. La mission était accompagnée d'un photographe afin de faire des portraits des femmes, rarement mises en avant dans les projets liés à l'élevage.

Plusieurs dynamiques sont ressorties et méritent d'être discutées :

**La réduction de la mobilité familiale :** Des 12 femmes interrogées, 11 sont déjà parties en transhumance et seulement 2 continuent à partir régulièrement. Il apparaît que les filles ne partent plus et que les garçons partent plus tard (vers l'âge de 14 ans et seulement quelques garçons pour que les autres continuent leur scolarité). Les femmes et les personnes âgées restent au village pendant que les hommes partent avec les troupeaux afin d'assurer l'assise foncière du village. Certains hommes restent au village pour assurer la sécurité des femmes, tandis que les autres partent entre « jeunes » et « expérimentés » afin d'assurer la transmission de cette modalité d'élevage. Cette sédentarisation des familles au village pourrait permettre d'accéder à des opportunités encore non exploitées selon les localités par manque d'infrastructures : la scolarisation des enfants (et spécialement des filles), les possibilités d'aménagement agricole et le développement d'activités génératrices de revenus.

**La charge de travail des femmes en l'absence des hommes en transhumance :** la charge de travail des femmes alors que les hommes sont partis avec les troupeaux reste globalement la même, les femmes ayant toujours la charge des enfants et de la sécurité alimentaire du foyer. Cependant, la sécurité alimentaire du groupe qui reste au village et celle du groupe qui part en transhumance sont interdépendantes : les femmes préparent la ration des hommes qui partent (sauf dans le cas des bergers où le propriétaire du bétail a la charge de la ration du berger qu'il emploie) et les hommes doivent laisser assez de vivres pour le groupe qui reste. On observe une faible entrée dans d'autres types d'activités (essentiellement commerce), ce qui pourrait mériter un accompagnement. Les savoir-faires propre aux femmes (fabrication d'objets du quotidien avec les matériaux locaux) sont peu mis en avant et tendent à être remplacés par des produits manufacturés. Cette tendance s'explique par la disparition de certaines ressources (bon type de laine et bon type d'herbe) et la volonté des plus jeunes d'avoir des objets « modernes ». Pourtant, leur artisanat pourrait être mis en valeur.

**La fin de l'élevage transhumant ?** Selon que l'on est propriétaire de son troupeau ou seulement berger, la différence apparaît dans l'attachement (identitaire) à ce type d'élevage. Cet attachement est contrasté par la difficulté de ce mode de vie et l'espoir d'une vie plus confortable (c'est notamment cet espoir qui amène les familles à de plus en plus scolariser leurs enfants). Améliorer les conditions de vie pendant les périodes de transhumance, que ce soit pour le groupe au village ou pour le groupe en transhumance constitue un véritable défi : notamment assurer l'autonomie (alimentaire et financière) des femmes pendant l'absence des hommes, et assurer l'attractivité du métier d'éleveur et de berger maintenant que les femmes ne partent plus. La préservation de la mobilité de l'élevage trouve toute sa pertinence dans un contexte climatique de plus en plus incertain. L'élevage transhumant se perpétue, tout en s'adaptant aux changements climatiques, sociaux et économiques.

